

## Histoire du GMT entre l'ECR et le COE 1964-1998

### L'Église catholique romaine (ECR) et le Conseil œcuménique des Églises (COE)

---

La première expression visible de collaboration entre l'Église catholique romaine (ECR) et le Conseil œcuménique des Églises (COE) fut l'échange d'observateurs, officiellement délégués. En 1961, le Secrétariat du Vatican pour la promotion de l'unité des chrétiens (SPUC), créé en juin 1960 par le Pape Jean XXIII, envoya cinq observateurs à la troisième Assemblée du COE à New Delhi. A son tour, le COE délégua deux observateurs, le Dr Nikos Nissiotis et le Dr Lukas Vischer, aux quatre sessions d'automne du Concile Vatican II (1962-1965).

Pendant les années de Vatican II, le SPUC invita un spécialiste catholique du Nouveau Testament, le P. Raymond Brown, à donner un des conférences principales sur l'unité de l'Église à la Conférence mondiale de 1963 de la Commission Foi et Constitution à Montréal. La même année, deux observateurs du SPUC, les PP. Jorge Mejia et Thomas Stransky, participèrent à la première Conférence mondiale de la division du COE sur la mission mondiale et l'évangélisation (DWME), à Mexico. En 1965, le SPUC co-patronna des rencontres avec la DWME et le département « Église et société » du COE, pour discuter les documents préparatoires de Vatican II sur l'activité missionnaire de l'Église et sur l'Église dans le monde d'aujourd'hui.

En novembre 1964, les 2200 évêques et le Pape Paul VI promulguèrent le « Décret sur l'œcuménisme » de Vatican II, charte officielle de l'engagement actif de l'ECR dans le seul et unique mouvement œcuménique, « sous l'action de l'Esprit Saint », « en vue de rétablir l'unité de tous les chrétiens » qui « invoquent le Dieu Trinité et confessent Jésus pour Seigneur et Sauveur » - comme le dit le document de base du COE.

Anticipant la promulgation de ce *Décret*, les représentants du SPUC et du COE commencèrent en avril 1964 à envisager une future collaboration ECR-COE. Ils proposèrent de former un groupe mixte de travail (GMT) avec un mandat de cinq ans, pour commencer. En janvier 1965, le Comité central du COE, au cours d'une réunion tenue à Enugu, au Nigeria, adopta la proposition, comme le firent les autorités de l'ECR en février, par l'intermédiaire du président du SPUC, le Cardinal Augustin Bea, durant sa visite au centre du COE à Genève.

Les points principaux du mandat originel du GMT sont encore en vigueur :

1. Le GMT est un forum consultatif qui ne dispose pas d'autorité propre. Il initie, évalue et apporte son appui à la collaboration entre le COE et l'ECR, et rend compte aux autorités compétentes : l'Assemblée du COE et son Comité Central, et le Conseil Pontifical (autrefois Secrétariat) pour la promotion de l'unité des chrétiens (CPPUC) ; les deux organismes mandataires peuvent charger le GMT d'élaborer et de gérer les programmes qu'il aura proposés.
2. Le GMT cherche à conserver un style flexible dans la collaboration. Il réduit au minimum les nouvelles structures, se concentrant sur les initiatives adaptées en proposant de nouvelles démarches et de nouveaux programmes, et en établissant avec soin les priorités, tout en faisant appel à ses ressources limitées en personnel et en moyens financiers.
3. Le GMT ne s'en tient pas seulement à l'aspect administratif de la collaboration, mais s'efforce également de discerner la volonté de Dieu dans la situation actuelle de l'œcuménisme, et de proposer des études résultant de ses propres réflexions.

Avec huit membres du COE et six de l'ECR, le GMT a tenu sa première réunion en mai 1965, à l'Institut Œcuménique de Bossey, près de Genève. Il y avait deux co-présidents : le Secrétaire Général du COE, le Dr W. A. Visser't Hooft, et le Secrétaire du SPPUC, Mgr Johannes Willebrands. Vers la fin de 1967, le GMT avait publié ses deux premiers rapports (février 1966 et août 1967).

Ces deux rapports présentaient un vaste programme pour la collaboration ECR-COE concernant les études et les activités susceptibles de promouvoir le seul et unique mouvement œcuménique : nature de l'œcuménisme et méthodes de dialogue œcuménique ; prière commune au cours des réunions œcuméniques ; préparation en commun des textes de la Semaine annuelle de prière pour l'unité des chrétiens ; la date commune de Pâques ; dialogues bilatéraux directs de l'ECR avec d'autres Églises ; collaboration dans les activités missionnaires, dans le contexte de la liberté religieuse, du témoignage et du prosélytisme ; la place de l'Église dans la société ; la responsabilité des chrétiens dans les affaires internationales, surtout pour la promotion de la paix et de la justice parmi les peuples et les nations ; collaboration dans le service social, ainsi que dans les cas d'aide urgente pour le

développement ou la médecine ; coopération entre les hommes et les femmes dans l'Église, la famille et la société ; formation des laïcs et du clergé ; mariages mixtes entre chrétiens.

A la quatrième Assemblée du COE (Uppsala, 1968), deux catholiques ont pris la parole pendant les sessions plénières. Le Jésuite Roberto Tucci a présenté l'agenda du GMT à la lumière de ce que l'ECR voit comme étant sa mission dans le monde moderne, comme exprimé dans les seize documents de Vatican II, et au vu des développements à l'intérieur du COE et de ses Églises-membres depuis la première Assemblée à Amsterdam en 1948. Et Lady Ward Jackson exhorta au témoignage commun de toutes les Églises contre la famine dans le monde, ainsi que les autres situations de crises aux plans du développement, de la justice et de la paix.

L'Assemblée d'Uppsala et le SPUC ratifièrent le travail du GMT et ses propositions concernant la collaboration future entre l'ECR et le COE, et approuvèrent l'adhésion de douze catholiques comme membres de plein droit de la Commission de Foi et Constitution.

L'Assemblée d'Uppsala avait d'ailleurs déjà soulevé la question de l'adhésion possible de l'ECR elle-même au COE.

Un an après l'Assemblée d'Uppsala, le Secrétaire Général du COE, le Dr Eugene Carson Blake, invita le Pape Paul VI à visiter le quartier général du COE à Genève. Le Pape s'y rendit en effet le 10 juin 1969. Avant la prière commune dans la chapelle, il exprima « sans hésitation » sa « profonde appréciation » pour le travail du GMT en faveur du développement des « relations entre le Conseil œcuménique des Églises et l'Église catholique, deux organismes certes différents de par leur nature, mais dont la collaboration a fait preuve de fidélité ». Quant à l'adhésion de l'ECR comme membre du COE, le Pape estima qu'il s'agissait « encore là d'une hypothèse qui impliquait de sérieuses conséquences théologiques et pastorales. Une étude approfondie était donc encore nécessaire ».

Pendant son second mandat de cinq ans, le GMT se mit à étudier précisément cette question de l'adhésion. Il comprit qu'en dépit de l'engagement partagé envers le témoignage commun au sein du mouvement œcuménique, la disparité entre les deux groupes mandataires influe sur l'étendue, le style et le contenu de la collaboration.

Le COE est une association d'Églises indépendantes, la plupart organisées au niveau national ; en outre, ses membres ne sont ni directement, ni juridiquement responsables de ses documents d'étude, de ses actions et de ses déclarations. L'ECR pour sa part est une unique Église, avec une mission universelle et une structure d'enseignement et de gouvernement qui est un élément essentiel de son identité. L'ECR se considère elle-même comme une famille d'Églises locales unies à et dépendant de l'Évêque de Rome ; ses structures concernant les décisions à prendre aux niveaux mondial et national (par les Conférences Épiscopales) diffèrent de celles des Églises-membres du COE. En outre, la représentation des Églises-membres dans les organes de gouvernement du COE doit tenir compte de leurs tailles. Étant donné que le nombre des catholiques est presque le double du total des fidèles de toutes les Églises-membres du COE, les conséquences pour en arriver à une représentation équilibrée dans le cas où l'ECR deviendrait membre du COE seraient énormes, à moins d'un changement radical dans les structures du COE.

Ces obstacles, surmontables certes, furent néanmoins les raisons majeures pour lesquelles l'ECR, en évaluant l'étude du GMT sur les avantages et désavantages d'une éventuelle adhésion, décida en 1972 de ne pas demander à devenir membre du COE « dans l'immédiat ». Cette réponse réservée s'alliait à la conviction que par l'intermédiaire du GMT, « la collaboration entre l'ECR et le COE devait non seulement continuer, mais s'intensifier ». Le temps et l'énergie du GMT furent transférés de la question de l'adhésion à celle d'une meilleure collaboration.

Comme le stipulait le troisième rapport du GMT (1970), la coopération dans le cadre du GMT « ne forme qu'une section limitée de toute le champ de collaboration œcuménique et ne peut être isolée du mouvement œcuménique dans son ensemble ». Depuis Vatican II, toute une série d'activités ont eu lieu de manière conjointe entre les catholiques et les Églises-membres du COE, aux niveaux paroissiaux, locaux et nationaux ; et l'ECR a commencé à être membre de plein droit de Conseils d'Églises au plan national. Cela devait apparaître en détail dans l'enquête publiée en 1975 par le SPUC, « La collaboration œcuménique aux niveaux régionaux, nationaux et locaux ».

La présence de membres catholiques dans la Commission de Foi et Constitution permettait dès lors au GMT de laisser au soin de cette Commission certaines questions d'importance théologique et liturgique ; le GMT continua néanmoins de rédiger ses propres études, comme par exemple *Témoignage commun, liberté religieuse et prosélytisme* (1970).

Des contacts du personnel du COE au Vatican avec la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples eurent pour effet la nomination de consultants du SEDOS, qui est un partenariat de travail entre les Ordres catholiques missionnaires d'hommes et de femmes, à la Division du COE sur la mission mondiale et l'évangélisation ».

En octobre 1974, le Synode des évêques catholiques eut pour thème « L'Évangélisation dans le monde moderne ». Un an plus tôt, l'*instrumentum laboris* préparatoire au Synode fut envoyé, non seulement aux Conférences Épiscopales, mais également au COE pour commentaires et suggestions. Le Synode invita le Secrétaire Général du COE, le Dr Philip Potter, à prendre la parole dans l'une de ses sessions plénières. Celui-ci fit remarquer que les problèmes et les défis les plus importants posés à l'évangélisation selon l'agenda du Synode, étaient les mêmes que ceux contenus dans l'agenda du COE, « L'Évangélisation est essentiellement une entreprise œcuménique ».

Des experts nommés par le Secrétariat du Vatican pour les non-croyants (depuis 1983 : Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux) se joignirent au COE pendant les consultations avec des érudits bouddhistes, chrétiens, hindous et musulmans (Liban 1970), et d'autres chrétiens également, pour délibérer ensemble des conséquences théologiques du dialogue entre les membres des religions actuelles (Zurich 1970).

Le GMT facilita les formes de collaboration ECR-COE avec la Commission Médicale Chrétienne (COE), le Conseil des Laïcs (ECR) et divers groupes internationaux de femmes.

En 1968, le COE et la Commission Pontificale Justice et Paix, fondée depuis peu (1967), patronnèrent une importante conférence interdisciplinaire sur le développement (Beyrouth). La conférence réunit des théologiens et des chefs d'Églises « de pays développés et en voie de développement », des représentants d'organisations laïques internationales et des experts de premier plan sur les questions de la politique et de l'économie mondiales. Le succès de cette conférence donna de l'élan à la proposition du GMT de former un comité mixte sur la société, le développement et la paix (SODEPAX). Avec son quartier général à Genève et l'aide généreuse provenant de fonds indépendants, le SODEPAX réagit sans tarder aux nombreuses initiatives locales et nationales en les aidant à établir leurs propres groupes SODEPAX, et en leur communiquant les résultats de ses études de nature pratique et théologique sur la communication sociale, l'éducation au développement, la mobilisation en faveur de la paix et la collaboration avec des membres d'autres fois mondiales.

Le GMT a également facilité les consultations initiales entre les organisations d'aide de l'ECR et la Division du COE, « Aide réciproque entre Églises, réfugiés et service mondial ». Cela donna vite lieu à des méthodes stables et normales d'échange d'information, de consultation réciproque, de préparation commune et de coordination d'aide matérielle, surtout dans les cas de catastrophes naturelles subites et de guerres entraînant des mouvements massifs de réfugiés.

En 1975, avant la cinquième Assemblée du COE (Nairobi), le quatrième rapport du GMT évoqua les dix ans du dialogue et de la collaboration entre l'ECR et le COE depuis la promulgation du *Décret sur l'œcuménisme* : « Où avons-nous été conduits durant ces dix années ? Qu'avons-nous accompli ? Quel devrait être notre objectif, quel peut-il être dans les années à venir ? Quelle doit être la relation entre l'ECR et le COE, afin de servir et de faire progresser le mouvement œcuménique ? »

Le quatrième rapport présentait trois perspectives sur les « terrains communs » de relations entre l'ECR, les Eglises-membres et le COE lui-même.

1. Le Dieu Un et Trine « rassemble le peuple de la Nouvelle Alliance en une *communio* d'unité dans la foi, l'espérance et la charité ». Cette communion continue d'exister, mais à cause des divisions entre chrétiens, c'est une communion « *réelle mais imparfaite* ». Le mouvement œcuménique - « restauration de l'unité de tous les chrétiens » - est « la redécouverte commune de l'existence de cette réalité et en même temps les efforts communs pour surmonter les obstacles barrant la voie à une parfaite communion ecclésiale ». Cette vision « de la véritable et pleine communion » est « loin d'être réalisée, et ne peut même se décrire en termes concrets, mais elle fait déjà partie de la vie des Églises ». En fait, « œuvrer pour l'unité de l'Église est... une réalité à laquelle on ne peut se soustraire. Ce n'est pas un luxe dont on peut se dispenser, ni une tâche à laisser aux spécialistes, mais bien plutôt une dimension constitutive de la vie de l'Église à tous les niveaux et de la vie des chrétiens eux-mêmes ».
2. Le don de la communion appelle à *témoigner en commun* du Christ dans le monde, « partout où une communion, même partielle, de foi et de vie, telle qu'elle existe entre les Églises, rend possible ce témoignage... La mission sans l'unité n'évoque pas la perspective du Corps du Christ, et l'unité sans la mission manque de vie ».

3. Cette communion réelle mais imparfaite dans le monde d'aujourd'hui exige un engagement commun pour *le renouvellement des chrétiens et des Églises* qui s'engagent ensemble « à discerner et à interpréter les signes des temps » tout « en luttant pour la justice, la liberté et la communauté » et pour une société plus humaine.

Ce « terrain commun » inspire la vision du GMT et continue d'orienter ses activités. D'une part, le GMT se rend compte qu'il n'est qu'une seule structure parmi toutes celles nombreuses et variées qui constituent le mouvement œcuménique - officielle et non-officielle - à tous les niveaux de la vie des Églises. D'autre part, en tant qu'instrument mixte, le GMT est influencé de manière plus spécifique par les développements et les changements à l'intérieur de ses organismes mandataires.

La collaboration avec l'Institut Œcuménique du COE à Bossey a continué. Un professeur catholique a été nommé membre de la faculté, et tous les ans les étudiants du troisième Cycle, accompagnés de leurs enseignants, se rendent à Rome pour rencontrer divers départements de la Curie Romaine, des professeurs des universités romaines, des membres des Unions de Supérieurs Généraux (des communautés d'hommes et de femmes), ainsi que les responsables de mouvements laïcs internationaux et locaux. Depuis 1984, une religieuse catholique de Maryknoll est consultante à plein temps de la Commission *Mission mondiale et évangélisation* à Genève.

Mais un recul de la collaboration structurelle a eu lieu avec SODEPAX. Pris dans le dilemme de se voir considéré comme une « troisième entité » par les services du COE à Genève, ainsi que par les autorités du Vatican, ou de devenir un instrument de liaison trop structuré entre les activités séparées de ses organismes mandataires, le SODEPAX a réduit son activité et en 1980 le mandat qui lui avait été confié à titre expérimental a définitivement pris fin. En fait, le GMT a encore à trouver les structures de collaboration les plus appropriées pour la pensée et l'action sociales.

En juin 1984, le Pape Jean-Paul II a rendu visite au COE à Genève. Le Pape demanda au GMT « de faire preuve d'imagination pour découvrir des moyens nous permettant dès maintenant de nous joindre à la grande mission de révéler le Christ au monde. En accomplissant ensemble sa vérité, nous manifesterons sa lumière ». En plus des discours officiels et de la célébration commune, Jean-Paul II et les principaux responsables du COE eurent une libre discussion confidentielle sur les problèmes ecclésiologiques et les défis socio-politiques.

En avril 1986, le Secrétaire Général du COE, le Dr Emilio Castro, conduisit une délégation à Rome, où ils rencontrèrent le Pape, des personnages du Vatican et d'autres personnes.

Le cinquième rapport du GMT, préparé pour la sixième Assemblée du COE (Vancouver 1983), étudia les changements qui transforment les relations culturelles, sociales et politiques entre les nations et les peuples. « La famille humaine devient de plus en plus consciente qu'elle a devant elle soit un avenir commun, soit une ruine collective », et partout des gens plus nombreux prennent conscience « de leur solidarité et de leur communion dans la défense de la justice et de la dignité humaine, la leur et celle des autres ». Pour beaucoup, « la religion, avec sa prétention à être une source d'espérance, est mise en question et vue comme une manière facile de fuir le malheur du monde ». Pour d'autres, « l'Évangile est partagé par les cœurs humains, les mains se joignent en une prière confiante ». Ces chrétiens font l'expérience que « plus que jamais, les divisions entre chrétiens font figure de scandale », et que les chrétiens sont poussés à se rassembler comme « agents de réconciliation ».

Le cinquième rapport nota « une nouvelle 'tradition' de compréhension œcuménique, de soucis partagés et de témoignage commun à tous les niveaux de la vie des Églises ». Durant la vingtaine d'années après Vatican II, l'évolution de l'ECR redevenue plus sensible à l'interrelation existant entre l'Église locale, par des liens de communion, avec les autres Églises locales et avec le Siège de Rome "a frayé la voie à de nouvelles possibilités permettant de comprendre le rôle de l'unité et de la diversité au sein de l'Église et la nature de la communion ecclésiale. Mais les implications d'ordre pratique qui en découlent, ainsi que de la collégialité, sont encore en cours de concrétisation dans de nouvelles initiatives et de nouvelles structures pastorales - conférences épiscopales et autres organes régionaux et locaux - et ce sont avant tout ceux-ci qui ont la responsabilité de contrôler les activités œcuméniques».

En communiquant l'approbation par les autorités catholiques du cinquième rapport au Secrétaire Général du COE, le Dr Philip Potter, le Cardinal Willebrands, Président du CPPUC, proposa qu'au lieu de désigner la relation entre l'ECR et le COE par le terme de « collaboration », on pourrait adopter la formule de « solidarité fraternelle » de Paul VI. Ce terme est d'ailleurs plus exact, car il connote « non seulement la collaboration, mais aussi la réflexion et la prière communes, s'inspirant des paroles du Christ, 'que tous soient un' », et exprimant en même temps « notre vocation commune à la pleine communion dans la foi et la charité ».

La réponse de Vancouver au cinquième rapport observait que les expériences qui sont en train de rapprocher les Églises révèlent que « la diversité du témoignage correspondant aux différentes situations pastorales et aux défis du monde contemporain » ne constitue pas « un signe de division dans la foi, mais un enrichissement de la foi commune de l'Église ». Et le texte continue : « Les Églises n'attachent pas le même degré de signification aux formulations doctrinales et à l'enseignement d'autorité comme critères d'unité à l'intérieur des Églises et entre elles. Les expériences de témoignage commun peuvent les aider à redécouvrir la source de leur foi au delà des différences des formulations doctrinales traditionnelles ». Mais il reste encore deux questions majeures sur l'agenda œcuménique : A quel point la diversité de doctrine, d'enseignement moral et de témoignage est-elle compatible avec la confession de l'unique foi apostolique dans l'unique Église ? Et derrière cela : quelle est la nature de l'autorité de l'Église et dans l'Église ?

Le sixième rapport, en préparation à la septième Assemblée du COE (Canberra 1991), se réfère à la longue réponse de l'ECR (1987) au document de Lima (1982), *Baptême, eucharistie, ministère* (BEM) - ce qui était d'ailleurs la première fois que l'ECR répondait officiellement à un document œcuménique du COE. De toute importance fut le vaste processus de discussion qui conduisit à la réponse de l'ECR ; il fut l'occasion de faire connaître au COE, en particulier à sa Commission Foi et Constitution, toute une variété d'organismes catholiques, lesquels soumièrent leur propre étude sur le BEM au CPPUC pour le synthétiser et l'analyser : conférences épiscopales, facultés théologiques et autres organismes. En outre, BEM fut le sujet de discussions aux niveaux nationaux et locaux par des groupes œcuméniques, et aussi dans des revues et des journaux populaires.

En 1990, l'ECR était membre à part entière de plus de 35 NCC et d'organismes œcuméniques régionaux dans les Caraïbes, le Moyen-Orient et le Pacifique ; elle avait également des liens étroits de travail avec d'autres conseils et conférences au niveau national et régional. Une consultation mondiale de ces Conseils d'Églises, tenue à Genève en 1986, discuta les implications de ces formes directes de participation de l'ECR dans le contexte de leur signification ecclésiologique au sein du mouvement œcuménique, et des aspects divers et spécifiques de la mission et du dialogue, des finances et du partage de ressources, ainsi que des défis sociaux et politiques. Tout cela se développa encore au cours des années 90, contribuant à décentraliser le travail du GMT et lui permettant de se concentrer davantage sur des problèmes internationaux et sur de nouveaux défis se dessinant à l'horizon.

Au niveau théologique, le GMT fit réaliser une étude intitulée *L'Église locale et universelle*. Publiée en 1990, cette étude traitait du mystère de l'Église dans ses expressions locales et universelle, y compris l'interprétation de la « communion ecclésiale » par l'ECR, les assemblées du COE et les diverses communions chrétiennes ; on traita aussi de la manière dont ces communions se servent des structures canoniques pour exprimer et sauvegarder la communion au sein de leurs Églises. Un autre document d'étude du GMT s'intitulait *The Hierarchy of Truths* (La hiérarchie des vérités, 1990). La nature de la foi est organique. Les vérités révélées s'organisent autour du centre ou fondement, auquel elles renvoient, - la personne et le mystère de Jésus Christ. En s'efforçant de mieux comprendre la manière dont les autres chrétiens confessent, expriment et vivent la foi, chaque tradition confessionnelle peut aussi être amenée à mieux se comprendre elle-même et voir ses propres formulations doctrinales dans une plus large perspective œcuménique - à savoir le contenu fondamental de ce qui, par le témoignage commun, devrait être proclamé en parole et dans la vie, d'une manière qui parle aux aspirations religieuses de l'esprit humain. Cette étude vient ainsi compléter celle de 1980 du GMT, *Témoignage commun et prosélytisme*.

Le GMT nota également la prolifération de traductions communes de la Bible ainsi que de leur publication et de leur diffusion ; l'entreprise d'études bibliques communes ; la collaboration dans la presse, la télévision et autres moyens de communication ; l'usage du 'cycle de Prière œcuménique' ; la Semaine de Prière pour l'unité des chrétiens, ainsi que d'autres exemples de prière partagée.

L'ECR nomma vingt experts comme conseillers à la convocation mondiale de 1990 « Justice, paix et intégrité de la création » (Séoul, Corée) ; en outre, un nombre de catholiques ont participé de plein droit à la convocation à titre de membres délégués des NCC ou des organismes œcuméniques régionaux dont l'ECR est membre. Une participation de ce genre est maintenant habituelle dans les assemblées du COE et en d'autres réunions et consultations mondiales. Des organisations en relation avec le COE et l'ECR ont co-patronné une réunion à Bruxelles en 1988 sur la Communauté Européenne et la crise causée par la dette dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et les pays du Pacifique.

Cette brève histoire du GMT, qui ne peut mentionner que quelques-uns des événements culminants de collaboration et de « solidarité fraternelle » entre l'ECR et le COE, se poursuit dans le septième rapport, 1991-1998. En comparant les sept rapports du GMT de 1966 à 1997, on voit qu'à partir des sixième et septième rapports, l'ECR est représentée dans presque toutes les activités programmées

par le COE. Mais comme le faisait remarquer en 1995 le Secrétaire Général du COE, le Dr Konrad Raiser, « la question reste encore ouverte : comment toutes ces expériences sont-elles partagées au niveau local et comment servent-elles la coopération œcuménique locale ? Le GMT n'a pas encore découvert le moyen efficace de répondre à cet aspect de sa tâche ».

**Rome, 10 février 1998**

***Le GMT remercie pour ce bref compte-rendu de son histoire écrit à sa demande par l'un de ses membres, le P. Thomas Stransky, recteur de l'Institut Œcuménique de Tantur, à Jérusalem.***